

La diversité, notre force

Nous pouvons
vaincre la
discrimination

SCFP



Le SCFP fait avancer la justice raciale



Le SCFP représente des milliers de travailleuses et travailleurs noirs, autochtones et racisés au Canada. Nous travaillons fort à faire en sorte que ces personnes aient les mêmes possibilités que le reste de la main-d'œuvre canadienne. Nous nous opposons au sous-emploi et à la sous-représentation des travailleuses et travailleurs noirs, autochtones et racisés et nous avons agi pour rendre nos milieux de travail et toutes les instances de notre syndicat représentatifs de la démographie diverse et en évolution du Canada.

Voici ce que nous faisons pour promouvoir la justice raciale :

- Nous appuyons la réconciliation et la justice pour tous les peuples autochtones.
- Nous offrons des formations en droits de la personne et sur comment contrer l'oppression et au racisme.
- Nous favorisons la participation syndicale aux activités culturelles et aux journées d'action.
- Nous organisons des conférences sur les droits des travailleuses et travailleurs ainsi que sur les droits de la personne.
- Nous exerçons des pressions sur le gouvernement pour qu'il renforce les politiques sur l'immigration, les réfugiés et les migrants.
- Nous négocions l'équité en emploi dans nos conventions collectives.
- Nous élaborons des politiques sur le harcèlement en milieu de travail.
- Nous améliorons les mesures d'accommodement des besoins culturels et religieux en milieu de travail.
- Nous favorisons une diversité accrue au sein de nos exécutifs locaux et national.

MALHEUREUSEMENT... de nombreuses personnes subissent chaque jour le racisme en milieu de travail.





Racisme, discrimination, intimidation et harcèlement se produisent encore quotidiennement dans nos milieux de travail et nos collectivités. Les comportements et les attitudes racistes sont haineux et destructeurs. Les employeurs et les collègues de travail peuvent détourner le regard et faire semblant qu'il ne se passe rien. C'est à nous qu'il revient de confronter le racisme et d'y mettre fin.

Le racisme systémique est moins visible, mais il reste un problème important. Il se produit lorsque des lois, des règles, des politiques ou des pratiques de nos milieux de travail, nos syndicats et notre société nient aux personnes noires, autochtones et racisées une participation pleine et entière, des promotions ou l'égalité. Parfois, ces attitudes sont inconscientes ou non intentionnelles, et peuvent passer inaperçues, sauf par les personnes visées.

À cause du racisme systémique, les membres de certains groupes ont plus de difficulté à être embauchés ou à obtenir des promotions pour des raisons de race, de langue, de différences culturelles ou de pays d'origine. Souvent, les équivalences étrangères ne sont pas reconnues, ou encore des exigences de formation exagérées les empêchent d'obtenir un emploi. Parfois, les employeurs exigent injustement une expérience acquise au Canada.

Ce sont de vrais problèmes. Nous devons nous y attaquer pour atteindre une égalité réelle.



Que puis-je faire?

Il n'est pas facile de créer un milieu de travail où tout le monde est traité également. Mais il y a beaucoup de choses que vous pouvez faire pour promouvoir l'égalité :

- Mettez-vous au défi. Songez aux façons dont vos propres préjugés peuvent être discriminatoires.
- Devenez une alliée ou un allié, c'est-à-dire quelqu'un qui appuie activement les personnes noires, autochtones et racisées aux prises avec des difficultés. C'est efficace. Cela aide à renforcer les relations au travail et au sein du syndicat et à mettre un terme à la discrimination et au racisme.
- Dénoncez les gestes racistes, comme les blagues, les insultes, les graffitis ou les injures.
- Contestez les politiques et pratiques racistes et discriminatoires dans votre milieu de travail.
- Participez à un atelier syndical sur les pratiques antiracistes, le harcèlement, la discrimination ou l'intimidation.
- Invitez quelqu'un à venir parler de lutte contre le racisme à votre prochaine assemblée syndicale.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Service des droits de la personne du SCFP à droitsdelapersonne@scfp.ca

